

## **Compte rendu de la réunion du C.E.P. du 25.01.2018 à Louvain**

**Présents :** B. Danhieux, J.L. Dessart, P. Garcia, J.F. Hannosset, F. Lievens, P. Moons, F. Soetaert, T. Pierloot, W. Vos.

**Excusés :** T. Marique, L. Panis,

### **1. Communication du président**

- Le président félicite les Red Wolves qui, par leurs derniers résultats positifs, ont permis à la Belgique de se situer sur la carte du handball européen.  
Il communique qu'après le match aux Pays-Bas, Y. Sylla et M. Kranzen ont fait part de leur démission lors de l'information aux joueurs dans le vestiaire.
- P. Moons informe des avancées effectuées avec P. Garcia, J. Vandenberg et J. Vonckx. La volonté est de donner plus de responsabilités aux deux responsables techniques des ligues qui travailleraient sous la coupole d'un directeur technique.  
Plusieurs pistes sont envisagées et lors de son séjour à Zagreb, dans le cadre du week-end final de l'Euro 2018 et de la conférence des présidents, notre président national aura l'occasion d'échanger avec plusieurs nations ; une réunion étant déjà programmée avec J. Delplanque (président FFHB) et P. Bana (DTN FFHB).
- Le président remercie N. Sools et toute son équipe, ainsi que la ville de Herstal, pour la parfaite organisation du tournoi M20 qui s'est déroulé fin décembre à Herstal avec une belle affiche et de bons résultats de nos M20 (victoire contre la Lituanie).
- P. Moons tient également à remercier la ville d'Arras qui a organisé une rencontre amicale entre l'équipe nationale féminine belge et son homologue des U.S.A.. Plus de 1.000 spectateurs ont assisté à ce match dans une très bonne ambiance.
- Des remerciements sont également adressés au trésorier de la V.H.V. qui a résolu le problème des observateurs V.H.V. pour 2017. La nouvelle loi, annoncée au 01.01.2018 n'a toujours pas été votée mais pourrait l'être dans le courant du mois de février.
- Le président aura prochainement une réunion avec J. Stryckers et E. Dupain afin que le plan marketing débute car si l'U.R.B.H. n'obtient pas plus de revenus, elle devra revoir ses ambitions.  
Une dynamique particulière doit être mise en place autour du projet « CE 2022 ».
- Au nom de tous les membres du conseil d'administration, Piet Moons tient à présenter ses sincères condoléances aux membres de la famille de Willy Van Croonenborch (ancien arbitre international) et de Martina Timmerman (trésorière du HC Eynatten/Raeren depuis 20 ans).
- P. Moons signale que le contrat avec la société Fanseat a été signé.
- La situation actuelle concernant le personnel de la V.H.V. est évoquée.
- W. Vos fait part de ses bons contacts avec des responsables importants de la société Ethias.

### **2. Approbation du PV de la réunion du 23.11.2017**

- Le P.V. est approuvé et peut être publié dans les JO.
- La décision concernant l'organisation des PO pour le titre de D1 Nationale Messieurs à partir de la saison 2018/2019 sera publiée dans les JO et mise en évidence par un encadré.

### **3. Trésorerie**

- La situation financière provisoire au 31.12.17 (toutes les factures et notes de frais n'étaient pas arrivées à cette date) a été transmise aux administrateurs avec la convocation.
- Il est demandé aux administrateurs de transmettre leurs questions relatives aux budgets avant la réunion de manière à pouvoir faire préparer les réponses par les spécialistes.
- S'agissant des dépenses, P. Moons constate qu'en ce qui concerne « l'administration », les comptes sont en-dessous de la prévision budgétaire alors qu'en ce qui concerne le fonctionnement (personnel LFH/VHV) on est largement au-dessus.  
La bonne gestion des budgets des sélections jeunes (U18, U20, W19) et dames par J. Vonckx et J. Vandenberg est soulignée.  
On constate des recettes insuffisantes au niveau du marketing et des spectateurs payants. Il est primordial que l'approche commerciale (marketing) soit améliorée.
- La note de P. Chapaux est évoquée.  
J.L. Dessart insiste pour que l'on tienne compte des remarques émises par l'intéressé dans sa note.  
P. Moons souhaite rencontrer rapidement P. Chapaux pour déterminer une marche à suivre.
- En ce qui concerne le budget 2018, le président fait remarquer que concernant le sponsoring, 250.000 € ont été budgétisés alors que pour 2017, l'U.R.B.H. a obtenu 82.000 €.  
Pour le budget 2017, il avait été décidé qu'on ne pouvait pas dépasser le maximum de 325.000 €.  
Pour 2018, un réajustement du budget sera effectué à l'occasion de chaque réunion du C.E.P.  
Le président estime que chacun, notamment les membres du C.E.P., doit prendre ses responsabilités et aider à trouver des partenaires. F. Lievens fait état d'un contact avec une firme allemande dont il transmettra les coordonnées à E. Dupain.
- Le budget 2018 est accepté sous réserve de contrôles réguliers lors de chaque réunion du C.E.P.

#### **4. Euro 2022**

- Rien de neuf depuis la dernière réunion. Les contrôleurs de l'E.H.F. vont bientôt entrer en action.
- P. Moons souhaite rencontrer W. Vos et le C.A. de la V.H.V. pour discuter de l'accord signé avec la ville d'Anvers par lequel la V.H.V. s'engage à organiser diverses activités de promotion et autres ...
- La ville d'Anvers s'est engagée pour un subside substantiel et met à disposition gratuitement la Lotto Arena. Elle attend le même apport de la part de Sport Vlaanderen qui n'a pas encore donné de réponse formelle.

#### **5. Projet Licence club**

- Dans le cadre de la décision du 23.11.2017, B. Danhieux, avec l'aide de F. Soetaert, va élaborer un projet de règlement qui devra être finalisé pour le mois d'avril 2018. Il sera disponible en néerlandais et en français.
  - 2018/2019 progression
  - 2019/2020 début des contrôles
  - 2020/2021 licence obligatoire.

Il s'agira de trouver les personnes compétentes pour effectuer les différents contrôles. .

#### **6. Championnats 2018/2019 et coupe de Belgique**

- La décision concernant la réforme de la coupe de Belgique est maintenue. F. Soetaert et P. Garcia se concerteront pour résoudre le problème des 2èmes équipes.

#### **7. Arbitrage**

- Tenant compte du devis transmis par F. Mulleners, le C.E.P. marque son accord pour l'achat de 10 headsets avec une répartition de la facture 1/3 URBH – 1/3 VHV et 1/3 LFH.  
La C.P.A. est chargée de gérer la répartition et de la bonne utilisation des headsets.

#### **8. Facebook**

Avec l'accord des présidents V.H.V. et L.F.H., le président a rédigé le texte dont question ci-dessous :  
L'U.R.B.H. et par conséquent ses deux composantes, la V.H.V. et la L.F.H., souhaitent qu'à tout moment chacun fasse preuve d'une neutralité absolue concernant les publications à caractère idéologique, politique, philosophique ou religieux.

Par ce comportement respectueux et serein, les collaborations mutuelles et les relations avec les autorités ne pourront qu'être positives.

Pour s'assurer que cette demande soit respectée à l'avenir, il est demandé à chaque membre du conseil d'administration et aux professionnels de l'U.R.B.H., la V.H.V. et la L.F.H. de s'abstenir totalement de toute publication à caractère politique ou philosophique qui pourrait nuire aux objectifs et à la bonne collaboration de l'U.R.B.H./V.H.V./L.F.H.

Conformément à ce qui est repris ci-dessus, nous demandons également que chaque membre d'un conseil d'administration et au personnel de l'U.R.B.H./V.H.V./L.F.H. soit toujours respectueux envers chaque collègue et collaborateurs ainsi qu'envers les différentes organisations (ligues, clubs...) du monde du handball.

L'image positive et la crédibilité des organisations du handball dans notre pays sont une condition de base pour une collaboration meilleure, aussi bien en interne qu'en externe.

#### **9. Divers**

- P. Garcia précise que les rencontres qualificatives pour l'Euro 2020 sont programmées fin octobre 2018, en avril et en juin 2019.
- Le président souhaite qu'un texte explicatif concernant la situation actuelle soit communiqué via les sites des deux ligues.  
La désignation d'un T1 reste la priorité. J. Vandeberg et J. Vonckx ont contacté les joueurs de l'équipe nationale qui ont marqué leur accord par rapport au contenu du texte préparé par le président. Ce dernier a rassemblé beaucoup d'informations et s'est réuni avec J. Vandeberg, J. Vonckx et les joueurs concernés.  
Des candidats ont déjà proposé leurs services de manière spontanée. Le profil de l'entraîneur idéal a été établi.  
P. Moons interrogera P. Bana à ce sujet lors de leur prochaine rencontre. Suite à des questions relatives à la procédure de désignation de L. Worm au poste d'entraîneur de la sélection nationale féminine par G. Petitgirard, il apparaît que les procédures de sélection doivent être mieux structurées.  
Dans le cas présent, les candidats au poste de T1 devront introduire une candidature officielle via le S.G. U.R.B.H.  
Après avis des professionnels L.F.H./V.H.V., la nomination sera décidée par le C.E.P.

Prochaine réunion le jeudi 19.04.18 (En cas de décision urgente, le bureau du C.E.P. est autorisé à prendre la/les décisions qui s'imposent).